



### Présents

Mmes Maëva Doudement, Adeline Lepoutlier, Juliette Ménétrier-Hacquemand, Lucie Pascarel, Clémentine Plassart, Sarah Silvéreano, Marie-France Soulié,  
MM. Frédéric Andrieu, Olivier Argagnon, Lionel Belhacène, Daniel Cailhol, Pierre Coulot, Bruno de Foucault, Guillaume Fried, Léo Giardi, Marc Longhi, Mathieu Menand, Daniel Montjoux, Michel Nicole, Philippe Rabaute, Martin Spaeth et Jean-Pierre Vigouroux.

### Pouvoirs

M. Pierre Coulot porte le pouvoir de Romain Bouteloup.

*23 membres de l'association sont présents ou représentés. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.*

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2023,
2. Rapport d'activité 2023,
3. Rapport financier 2023 et approbation des comptes 2023,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Renouvellement du mandat d'administrateurs,
6. Activités 2024 de la SBOcc,
7. Questions diverses.

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février, l'assemblée générale ordinaire de la société botanique d'Occitanie s'est réunie sur convocation de son président adressée par courriel individuel le vingt-cinq janvier 2024. Cette assemblée générale se tient par visioconférence Zoom®.

A vingt heures, le président, monsieur Pierre Coulot, déclare ouverte l'assemblée générale 2024 de la SBOcc.

## 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2023

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°1 : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2023 est adopté par l'assemblée générale ordinaire.**

## 2. Rapport d'activité 2023

Frédéric Andrieu, secrétaire, donne lecture du rapport d'activité 2023 de la SBOcc (annexe 1). Il est ensuite mis au vote des participants à l'assemblée générale.

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°2 : Le rapport d'activité 2023 de la SBOcc est adopté par l'assemblée générale ordinaire.**

Le président remercie le secrétaire pour son travail.

## 3. Rapport financier 2023

Philippe Rabaute, trésorier, donne lecture du rapport financier 2023 de la SBOcc (annexe 2). Il est ensuite mis au vote des participants à l'assemblée générale.

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°3 : Le rapport financier 2023 est adopté par l'assemblée générale et les comptes 2023 de la SBOcc sont approuvés par l'assemblée générale.**

L'affectation du résultat est ensuite mise au vote des participants de l'assemblée générale.

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°4 : L'assemblée générale valide l'affectation du résultat 2022 de la SBOcc, de + 4 902,59 €, en « report à nouveau ».**

Le président remercie le trésorier pour son travail.

#### 4. Quitus aux administrateurs

Le président met aux votes le quitus des administrateurs de la SBOcc pour leur gestion.

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Résolution n°5 : L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de la SBOcc pour leur gestion.**

#### 5. Renouvellement d'administrateurs

Sept administrateurs sont sortants (en rouge ci-dessous) :

Nom	Échéance	Nom	Échéance
Andrieu Frédéric	2024	Menand Mathieu	2024
Argagnon Olivier	2026	Munzinger Jérôme	2026
Belhacène Lionel	2026	Plassart Clémentine	2026
Bouteloup Romain	2026	Rabaute Philippe	2024
Coulot Pierre	2026	Senouque Marc	2024
De Foucault Bruno	2024	Silvéreano Sarah	2024
Fried Guillaume	2026	Vigouroux Jean-Pierre	2024
Giardi Léo	2026		

Sont candidats :

- Frédéric Andrieu
- Bruno de Foucault
- Mathieu Menand
- Philippe Rabaute
- Marc Senouque
- Sarah Silvéreano
- Jean-Pierre Vigouroux

Voix obtenues :

- Frédéric Andrieu : 23 voix
- Bruno de Foucault : 23 voix
- Mathieu Menand : 23 voix
- Philippe Rabaute : 23 voix
- Marc Senouque : 23 voix
- Sarah Silvéreano : 23 voix
- Jean-Pierre Vigouroux : 23 voix

**Résolution n°6 : Madame Sarah Silvéreano, Messieurs Frédéric Andrieu, Bruno de Foucault, Mathieu Menand, Philippe Rabaute, Marc Senouque et Jean-Pierre Vigouroux sont élus administrateurs de la SBOcc pour une durée de quatre ans, jusqu'à l'assemblée générale 2028.**

Pour mémoire, la nouvelle composition du conseil d'administration est désormais la suivante.

Nom	Échéance	Nom	Échéance
Andrieu Frédéric	2028	Menand Mathieu	2028
Argagnon Olivier	2026	Munzinger Jérôme	2026
Belhacène Lionel	2026	Plassart Clémentine	2026
Bouteloup Romain	2026	Rabaute Philippe	2028
Coulot Pierre	2026	Senouque Marc	2028
De Foucault Bruno	2028	Silvéreano Sarah	2028
Fried Guillaume	2026	Vigouroux Jean-Pierre	2028
Giardi Léo	2026		

## 6. Activités 2024 de la SBOcc

### a) Point sur les adhésions 2024

En 2024 trois modalités d'adhésion ont été reconduites :

- Adhésion simple : gratuite,
- Adhésion de soutien : 15 euros,
- Adhésion membre bienfaiteur : 50 euros.

Au jour de la présente AG, 200 membres ont adhéré. Il reste donc que 243 adhésions pour atteindre le même nombre qu'en 2023, ce qui semble parfaitement réaliste.

### b) Les Convergences botaniques 2024

Les inscriptions à la cinquième édition du colloque de la SBOcc commenceront vers le 15 mars. 380 places seront ouvertes, au centre Rabelais à Montpellier.

Le programme est en cours d'élaboration.

Les interventions seront enregistrées pour mise en ligne sur la chaîne You Tube de la SBOcc, comme depuis l'origine.

La SBOcc a signé un partenariat avec Klorane Botanical Foundation, qui sera partenaire principal de la manifestation en 2022, 2023 et 2024.

Les accords sont signés pour l'édition 2025 à Toulouse, en partenariat avec Nature en Occitanie, et en 2026 à Grenoble, en partenariat avec Gentiana et le CBN alpin.

### c) Carnets botaniques

Bruno de Foucault, rédacteur en chef de la revue de la SBOcc, présente la situation de *Carnets botaniques* : 51 articles ont été publiés en 2023 (n°121 à 171), à raison d'un par semaine. Ils sont répartis en 38 en botanique, 10 en phytosociologie et 3 en ethnosciences.

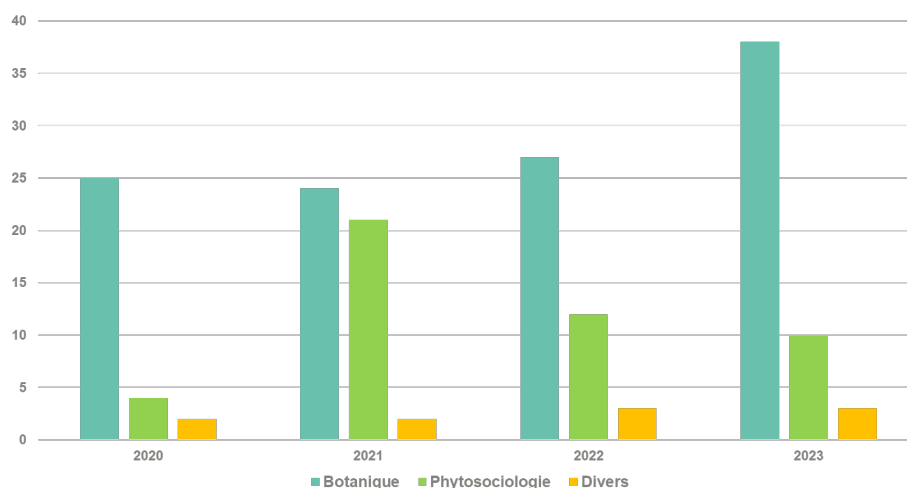
Neuf articles ont été mis en ligne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En moyenne, *Carnets botaniques* est lue par 150 personnes chaque jour. A cette heure 873 personnes sont abonnées à la revue.

165 auteurs différents ont contribué à la revue depuis l'origine.

D'un point de vue fonctionnement, Bruno de Foucault assure la validation des articles proposés, sur la forme et sur le fond, en sollicitant d'autres membres du comité de lecture selon les besoins et les thèmes. La mise en ligne, la version html et le DOI sont faits par Pierre Coulot.

Le président remercie Bruno de Foucault pour son implication dans ce travail important, qui garantit la qualité et la rigueur de la publication.



Détail des articles publiés dans *Carnets botaniques* depuis la création de la revue

d) Classes botaniques

Les webinaires de la SBOcc, initiés en octobre 2020, connaissent un réel succès, qui va croissant, avec 50 participants en moyenne en 2023. Le programme est établi par Philippe Rabaute, que le président remercie pour son travail.

Pour autant, nous recherchons des conférenciers pour boucler le programme 2024.

e) Groupes thématiques

Quatre groupes thématiques sont en place, et comptent une dizaine de membres chacun :

- Groupe *Rubus*, animé par Lionel Belhacène,
- Groupe *Elytrigia*, animé par Olivier Argagnon,
- Groupe *Taraxacum*, animé par Lionel Belhacène,
- Groupe Bryophytes, animé par Léo Giardi.

f) Autres dossiers

- Herbar PCPR en ligne : plus de 4500 parts déjà en ligne (monocotylédones essentiellement)
- Numérisation de l'herbar Chirac : en attente de décisions de l'Université de Montpellier.

## 7. Questions diverses

Sans aucun autre point à l'ordre du jour, le président clôture l'assemblée générale ordinaire à 21 heures 30, après avoir remercié tous les participants à cette AG et tous les administrateurs de la SBOcc pour leur engagement bénévole.

**Le secrétaire,**  
Frédéric Andrieu,

**Le président,**  
Pierre Coulot,

## 2 annexes

- Rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023



**Société  
botanique  
d'Occitanie**

# **Rapport d'activité 2023**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

## • Les valeurs de l'association

La société botanique d'Occitanie a été créée le 17 octobre 2019 par ses trois membres fondateurs. Son lancement effectif, lors d'une assemblée générale tenue le 7 décembre 2019, a permis d'en établir les grands principes :

- gratuité de l'adhésion et de l'accès aux productions de l'association, afin d'en garantir l'accès à tous, en particulier aux étudiants,
- engagement bénévole des administrateurs et membres de groupes de travail,
- fédération des associations partenaires, afin que la SBOcc propose des activités complémentaires à celles de ses partenaires, sans entrer en concurrence avec eux,
- équilibre entre les activités centrées sur la région Occitanie et celles à périmètre plus large.

## • Rapports avec l'environnement

La société botanique d'Occitanie a, depuis sa création, noué des partenariats avec de nombreuses associations botaniques, en région Occitanie pour la plupart de ses projets, et dans toute la France pour le projet des *Convergences botaniques*.

En 2023, tous les partenariats concrétisés lors des exercices précédents ont été prolongés, et deux nouvelles conventions ont été signées :

- Nature en Occitanie,
- Association Pierrine Gaston Sacaze.

Pour les 4<sup>e</sup> *Convergences botaniques*, les partenariats signés depuis 2020 ont également été tous reconduits, les partenaires nationaux participant activement au comité d'organisation de la manifestation. Une convention nouvelle a été signée, avec la société botanique d'Alsace.

Une convention majeure a par ailleurs été signée avec la mairie de Montpellier, qui a fourni gracieusement le centre Rabelais pour l'organisation des *Convergences botaniques 2023*.

Au niveau du financement, la SBOcc n'a toujours pas souhaité se positionner sur des financements publics, et n'a reçu aucun euro de subvention publique en 2023, à l'exception de la contribution symbolique de 200 euros de la mairie d'Entre-Vignes, commune du siège social, pour l'organisation des *Convergences botaniques*.

Le partenariat privilégié avec la fondation de l'Université de Montpellier a été prolongé, même si l'appui financier, qui avait été considérable en 2020 lors du lancement, n'a pas été sollicité en 2023.

Enfin, la SBOcc a bénéficié du soutien financier des sociétés **Oxalis** (Langlade, 30) et **Klorane botanical foundation** (Castres, 81).

## 1. Activités de l'exercice

Le troisième exercice de la SBOcc a permis de développer l'ensemble des activités lancées les années précédentes et d'en initier quelques autres. Nous les détaillerons ici.

### a) Site internet

Le site internet, mis en ligne fin mai 2020, a eu une fréquentation croissante depuis cette date, pour atteindre environ 150 consultations par jour, soit plus de 50 000 consultations annuelles, avec des pics au-delà de 500 consultations quotidiennes. Les pages les plus consultées sont celles de la revue, *Carnets botaniques*.

Les développements lancés début 2022 ont été poursuivis :

- La mise en ligne de l'herbier de Pierre Coulot & Philippe Rabaute (plus de 45 000 échantillons), référencé depuis peu sous l'acronyme PCPR dans l'*Index Herbariorum* (NYBG), et rattaché à la SBOcc. Cette mise en ligne se fera sur plusieurs années. Fin 2023, environ 4 500 planches avaient été numérisées et mises en ligne ;
- Une webothèque, permettant de référencer de nombreux sites internet de botanique à travers le Monde et de les rechercher par catégorie et par mot-clé. Fin 2022, 400 sites internet sont référencés sur le portail de la SBOcc ;
- Un espace réservé aux membres du conseil d'administration.

## b) Carnets botaniques

La revue de la SBOcc a connu une année 2023 particulièrement dense, avec la mise en ligne des articles 121 à 171, soit 51 publications. Au total, ce sont désormais près de cent cinquante auteurs différents qui ont contribué à notre revue, qui connaît un succès croissant. Parmi eux, nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs contributeurs étrangers et des auteurs de nombreuses régions françaises.

Il convient de souligner le considérable travail réalisé par Bruno de Foucault, rédacteur en chef, qui de surcroît contribue à la rédaction de nombreux articles, notamment de phytosociologie.

Pour mémoire, après l'indexation ISSN, obtenue en 2020, notre revue a été enregistrée en 2021 dans l'IPNI (*International plant name index*) et a obtenu un code LSID (*IPNI life sciences identifier*) et une abréviation standardisée, *Carnets Bot.*

Le contrat avec le CNRS qui permet de mettre en place des DOI pour chaque article, a été renouvelé en 2023.

## c) Les Convergences botaniques

Après le succès des trois premières éditions, les quatrièmes *Convergences botaniques* ont été organisées à Montpellier, au centre Rabelais, les 7 et 8 octobre 2022. Très exactement 310 personnes y ont assisté, ce qui est un nouveau succès pour le colloque de la SBOcc, probablement désormais le plus important organisé en France. En outre, la couverture presse a été très satisfaisante, avec un article dans le Midi Libre et une interview du président de la SBOcc sur France Bleu Hérault.

Le programme, coordonné par Philippe Rabaute, a été organisé par le comité d'organisation, composé de deux collèges, celui de la SBOcc, majoritaire, et celui des partenaires nationaux.

La veille, les botanistes présents ont pu d'une part participer à une sortie botanique, animée par Frédéric Andrieu, et d'autre part suivre une visite guidée du Musée Fabre, à Montpellier.

Après ce quatrième succès, la cinquième édition se tiendra à nouveau à Montpellier, les 5 et 6 octobre 2024, avant de se délocaliser en 2025 à Toulouse, avec Nature en Occitanie comme partenaire.

L'organisation de cette 5<sup>e</sup> édition est en cours. Nous tenons à citer et à remercier l'ensemble des membres du comité d'organisation : Olivier Argagnon, Antoine Chastenet, Pascale Coulot, Élisabeth Dodinet, Guillaume Fried, François Muñoz, Sabine Perrier-Bonnet, Clémentine Plassart, Sarah Silvéreano, François Vernier, Jean-Pierre Vigouroux, Frédéric Andrieu et Pierre Coulot.

## d) Les Classes botaniques

La SBOcc a lancé en octobre 2020 ses webinaires, intitulés *Classes botaniques*. Après un démarrage prometteur, ils se sont poursuivis en 2022 avec 10 séances puis en 2023 avec 9 séances, tenues toujours le lundi à 20 heures. Le nombre de participants reste élevé, et a varié en 2023 entre 35 et 75, avec une moyenne de 45. Le format est d'environ 45 mn à une heure de présentation, suivi de questions. L'outil utilisé est Zoom®. Le succès de ces webinaires nous amène à les ouvrir à de plus en plus d'adhérents de la SBOcc, dans toute la France.

Malgré leur coût symbolique de 2 euros, les *Classes botaniques* contribuent en outre au budget de la SBOcc.

Les intervenants de 2023 ont été Lionel Belhacène, Joachim Gratzfeld, Michel Boudrie, David Hamon, Michel Nicole et Pierre Coulot.

L'ensemble des places disponibles a été réservé. Progressivement, le nombre de places ouvertes a augmenté pour atteindre 75 en fin d'année 2023. Dix webinaires seront programmés en 2024.

## e) Sessions Rubus et Taraxacum

La SBOcc ne souhaite pas concurrencer ses associations partenaires régionales en organisant des sorties ou sessions botaniques. Toutefois le conseil d'administration a décidé d'organiser en 2023 deux manifestations de terrain animées par Lionel Belhacène, la première en avril dédiée au genre *Taraxacum* et la deuxième en juillet au genre *Rubus*.

En outre, la section de bryologie, animée par Léo Giardi, a organisé ses deux premières sessions de terrain, les 4 février et 21 octobre 2023.

## f) Groupes thématiques

Les deux groupes thématiques créés en 2020 ont continué leur activité :

- Le groupe *Rubus*, animé par Lionel Belhacène,

- Le groupe *Elytrigia*, animé par Olivier Argagnon.

Par ailleurs, un groupe *Taraxacum* et un groupe de bryologie ont débuté leurs activités en 2023. Ils sont animés respectivement par Lionel Belhacène et Léo Giardi.

## 2. Adhésions

La campagne d'adhésion 2023 à la SBOcc a été lancée à l'aide du portail Hello Asso. Le conseil d'administration a prorogé les tarifs de 2022, avec une adhésion de soutien de 15 euros, tout en maintenant la gratuité de l'adhésion de base.

Au total, **443** personnes ont adhéré à l'association entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023 (contre 304 en 2022), réparties comme suit :

- 276 adhésions simples (gratuites), contre 171 en 2022,
- 144 adhésions de soutien (15 €), contre 117 en 2022,
- 23 adhésions membres bienfaiteurs (50 €), contre 16 en 2022.

En outre, les dons récoltés lors des adhésions ont été de 580 euros. La collecte globale de la campagne d'adhésion 2023 a donc été de 3 890 euros, soit en moyenne 8,78 euros par adhérent (contre 10,29 euros en 2022).

**Le nombre d'adhérents à la SBOcc a donc considérablement augmenté, de 46 %.** Le CA de la SBOcc a décidé en début d'année 2023 que la participation aux *Convergences botaniques* nécessiterait d'être adhérent de l'association, comme cela est le cas pour participer aux *Classes botaniques*. Cette évolution est en partie liée à cette décision, mais pas uniquement.

## 3. Réunions des instances

En 2023, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois, en visioconférence :

- Jeudi 2 février 2023,
- Jeudi 11 mai 2023,
- Jeudi 12 septembre 2023,
- Jeudi 7 décembre 2023.

À l'occasion de l'assemblée générale 2023, le 2 février, un nouvel administrateur a été élu, monsieur Léo Giardi. Aucun renouvellement n'était à l'ordre du jour.

## 4. Remerciements

Nous remercions tous les administrateurs pour leur investissement, mais également les membres du comité de rédaction de *Carnets botaniques*, ceux du comité d'organisation des *Convergences botaniques* ainsi que tous les intervenants des *Classes botaniques* et les personnes ayant animé les sorties de terrain.

Nous remercions tous nos partenaires, et en particulier le président de la Fondation de l'Université de Montpellier, Nicolas Giraudeau, le président de la société Oxalis, Olivier Bompard, la directrice et la déléguée de la Klorane botanical foundation, Stéphanie Lambey et Florence Galeau, la mairie de Montpellier et la mairie d'Entre-Vignes.

Fait à Entre-Vignes, le 16 février 2024.

**Pierre Coulot**  
Président



**Frédéric Andrieu**  
Secrétaire





**Société  
botanique  
d'Occitanie**

# **Rapport financier 2023**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de l'association « Société botanique d'Occitanie » durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

## 1. Activités de l'association

La société botanique d'Occitanie a connu son quatrième exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Cette quatrième année a permis de consolider les projets lancés lors des exercices précédents, et notamment :

- la revue *Carnets botaniques*,
- les webinaires *Classes botaniques*,
- les 4<sup>e</sup> *Convergences botaniques*,
- le développement de nouvelles fonctionnalités du site internet,
- et plusieurs stages botaniques.

Il faut noter que les cotisations 2023, comme en 2021 et 2022, ont pu se faire selon trois modalités, l'adhésion simple (gratuite), l'adhésion membre bienfaiteur (50 euros) et la création de l'adhésion de soutien (15 euros).

## 2. Événements notables survenus depuis la clôture de l'exercice 2023

L'association « Société botanique d'Occitanie » n'anticipe pas de risques significatifs pouvant avoir un impact sur la continuité de son exploitation ou nécessitant un ajustement des états financiers 2023.

## 3. Compte de résultats 2023 (détails en page 3)

Les **produits** de l'exercice s'élèvent à la somme de **25 715,50 euros** (contre 22 614,47 euros en 2022), dont la répartition est la suivante :

- Adhésions et dons lors des adhésions : 3 890,00 euros,
- Produits des 4<sup>e</sup> *Convergences botaniques* : 18 288,50 euros,
- Produits des inscriptions aux *Classes botaniques* : 973,00 euros,
- Dons entreprises : 1 500,00 euros,
- Dons autres : 612,00 euros,
- Subvention mairie d'Entre-Vignes : 200,00 euros.

Les **charges** de l'exercice s'élèvent à la somme de **20 812,91 euros** (contre 19 168,69 euros en 2022), dont la répartition est la suivante :

- Frais de fonctionnement de l'association : 1 108,13 euros,
- Autofinancement des *Convergences botaniques* : 1 000,00 euros,
- Contribution aux frais du stage *Taraxacum* : 112,00 euros
- Coût des 4<sup>e</sup> *Convergences botaniques* : 15 195,62 euros,
- Coût des *Classes botaniques* : 167,88 euros,
- Don pour l'aide à la publication d'un article sur le genre *Grewia* à Madagascar : 250,00 euros.

Le **résultat d'exploitation** ressort ainsi **positif de 4 902,59 euros** (contre 3 445,78 € en 2022). Le résultat financier est nul. Il faut toutefois noter que la SBOcc a ouvert un livret d'épargne au cours de l'année 2022, sur lequel 9 000 euros ont été déposés en 2022 et 5 000 euros en 2023, soit **14 000 euros** au total. Ces sommes restent disponibles en cas de besoin.

## 4. Bilan comptable

Au terme de son quatrième exercice, les résultats cumulés de la SBOcc sont de **16 328,93 euros** :

- Exercice 2020 : 2 003,75 euros,
- Exercice 2021 : 5 976,81 euros,
- Exercice 2022 : 3 445,78 euros,
- Exercice 2023 : 4 902,59 euros.

## 5. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 902,59 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter l'excédent de l'exercice en report à nouveau.

## 6. Remerciements

Nous remercions tous les administrateurs et tous nos partenaires, et en particulier le président de la société Oxalis, Olivier Bompard, la directrice et la chef de projet de Klorane botanical foundation, Stéphanie Lambey et Florence Galeau, les associations partenaires financiers des quatrièmes *Convergences botaniques* (Floraine, la Société botanique du Centre-Ouest, la Société botanique de France et la Société botanique d'Alsace), la mairie de Montpellier et enfin la mairie d'Entre-Vignes.

Fait à Vailhauquès, le 16 février 2024.

**Philippe Rabaute**  
Trésorier



Nature	Fournisseur	Dépenses	Recettes
Abonnement DOI	INIST - CNRS	216,00	
Assurance	MAIF	116,10	
Hébergement site internet + messageries + domaine	OVH	63,19	
Maintenance site internet	Grégory Ravaz	650,00	
Dépôt des noms INPI	IPNI	0,00	
Frais postaux (timbres)	La Poste	27,84	
Frais bancaires	Caisse d'épargne	35,00	
<b>Sous-total frais de fonctionnement</b>		<b>1 108,13</b>	
Plaquette SBOcc - Conception	Dojoon	720,00	
Plaquette SBOcc - Impression 3000 exemplaires	AGL	483,60	
Refonte maquette <i>Carnets botaniques</i>	Dojoon	900,00	
<b>Sous-total éléments de structuration</b>		<b>2 103,60</b>	
Cotisations 2023 soutien			2 160,00
Cotisations 2023 bienfaiteur			1 150,00
Dons lors des adhésions 2023			580,00
<b>Sous-total cotisations et dons</b>			<b>3 890,00</b>
Convergences botaniques 2023		15 195,62	17 676,50
Autofinancement Convergences botaniques SBOcc		1 000,00	
Dons lors des Convergences botaniques 2023			612,00
<b>Sous-total Convergences botaniques</b>		<b>16 195,62</b>	<b>18 288,50</b>
Inscriptions Classes botaniques			973,00
Frais Classes botaniques		167,88	
<b>Sous-total Classes botaniques</b>		<b>167,88</b>	<b>973,00</b>
Stage <i>Taraxacum</i>		867,60	864,00
Stage <i>Taraxacum</i> - Consommations		112,50	
<b>Sous-total stages</b>		<b>980,10</b>	<b>864,00</b>
Correspondance société Artemis	La Poste	7,58	
Don Laurence Ramon article <i>Grewia</i>		250,00	
Don société Oxalis			1 500,00
Subvention mairie d'Entre-Vignes			200,00
<b>Sous-total mouvements divers</b>		<b>257,58</b>	<b>1 700,00</b>
<b>Total</b>		<b>20 812,91</b>	<b>25 715,50</b>
<b>Solde</b>			<b>4 902,59</b>